



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-129811>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **25-129811**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Syctom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Protection de l'environnement

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : FOURNITURE DE CARTES RESTAURANT ET DE CARTES CADEAUX POUR LE PERSONNEL DU SYCTOM

Description : FOURNITURE DE CARTES RESTAURANT ET DE CARTES CADEAUX POUR LE PERSONNEL DU SYCTOM

Identifiant de la procédure : b9686526-8c05-4b90-ae74-f0c947a9b83a

Identifiant interne : 25030

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nature supplémentaire du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 66133000 Services de traitement d'opérations et services de compensation

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 30199770 Chèques-repas

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 30163000 Cartes accréditatives

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 86, rue regnault

Ville : Paris

Code postal : 75013

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

2.1.3 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 640,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Si la procédure est annulée ou infructueuse, elle sera relancée

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 2

Conditions du marché :

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 2

2.1.6 Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion : Avis

Motifs d'exclusion purement nationaux :

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Fourniture de titres restaurant via carte

Description : Fourniture de titres restaurant via carte

Identifiant interne : 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nature supplémentaire du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 66133000 Services de traitement d'opérations et services de compensation

Nomenclature supplémentaire (cpv): 30199770 Chèques-repas

Quantité : 6,700

Options :

Description des options : L'acheteur se réserve le droit de recourir à un marché négocié sans publicité ni mise en concurrence préalable pour la réalisation de prestations similaires prévues dans le cadre de l'objet du présent contrat dans les formes et conditions définies par l'article R2122-7 du Code de la Commande Publique. La durée pendant laquelle les nouveaux marchés pourront être conclus, ne peut dépasser 3 ans à compter de la date de notification du marché. Cette faculté constitue une option au sens du droit de l'Union européenne. L'acheteur se réserve le droit de s'approvisionner en prestations définies au présent contrat auprès d'une tierce personne autre que le titulaire à la condition que : - Soit les prestations relevant de l'objet du présent accord-cadre ne peuvent être obtenus directement par le biais du titulaire dans les délais contractuels ou des conditions normales. Tel est le cas notamment d'une rupture de stock, d'une indisponibilité durable d'un service, d'une fourniture, d'un produit ou d'un matériel utile à la réalisation complète des prestations ou d'impossibilité pour le titulaire d'honorer convenablement ses obligations contractuelles. Pour ce faire, le titulaire doit être en mesure d'apporter les preuves justifiant de cette impossibilité et en informer sans délai l'acheteur préalablement ; - Soit, en cas d'urgence ou de circonstances exceptionnelles, dûment justifiées, pour lesquelles l'acheteur n'a pas d'autre solution dans l'immédiat que de solliciter une tierce personne pour couvrir son besoin.

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 12 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

Autres informations sur le renouvellement : Le présent marché est conclu pour une durée de 1 an reconductible 3 fois 1 an soit au total 4 ans à compter de la date de notification. La reconduction se fait par tacite reconduction. En cas de non-reconduction, l'acheteur respectera un délai de prévenance d'au minimum deux mois.

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 560,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

Informations complémentaires : Le marché qui sera conclu à l'issue de la consultation sera conclu sous la forme d'un accord-cadre mono-attributaire à bons de commande avec les montants suivants par période annuelle: sans minimum et avec un maximum de

140 000€ HT soit au global sur la durée totale (reconductions comprises) 560 000€ HT maximum. A titre indicatif et non contractuel, environ 6700 titres sont émis par an par le biais des cartes restaurants.

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : La transition vers une économie circulaire

Objectif social promu : Autre

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Coût

Nom : VALEUR ECONOMIQUE DE L'OFFRE

Description : évaluée sur la base du scénario de consommation

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 20

Critère :

Type : Qualité

Nom : VALEUR TECHNIQUE DE L'OFFRE

Description : Critère évalué sur la base des sous-critères suivants: B.1 Qualité des outils d'aide à l'émission et à la gestion des titres (méthodologie de gestion proposée, accompagnement par le service client, description et simplicité d'utilisation de l'outil de gestion, suivi statistique 30% B.2 Qualité du suivi de la commande ; interlocuteur dédié ; 15% B.3 Conseil juridique en matière d'évolution législative relative aux titres restaurant, plan d'accompagnement dans la modification potentielle des pratiques actuelles 5% B. 4 Délai d'émission des premières cartes restaurants (comprenant la livraison), délai de rechargement des cartes à compter de la commande 5% B.5 Fonctionnalités offertes aux utilisateurs : application mobile, possibilité de paiement sans contact, offres complémentaire réduction (billetterie)... 10%

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 65

Critère :

Type : Qualité

Nom : VALEUR ENVIRONNEMENTALE

Description : évalué sur: composition des cartes, Recyclage et/ou réutilisation des cartes en fin de vie

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 5

Critère :

Type : Qualité

Nom : valeur sociale de l'offre

Description : critère évalué sur frais de commission pris aux restaurateurs, et délais de remboursement des restaurateurs

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Date limite de demande d'informations complémentaires : 26/12/2025 à 18:00

Adresse des documents de marché : <https://marches.maximilien.fr/entreprise/consultation/926021?orgAcronyme=d8e>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marches.maximilien.fr/entreprise/consultation/926021?orgAcronyme=d8e>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Description de la garantie financière : Le versement de l'avance est soumis à la constitution d'une garantie à première demande couvrant 100% du montant de l'avance, en application de l'article R2191-7 alinéa 4 du Code de la commande publique. La substitution de la garantie à première demande par une caution personnelle et solidaire est interdite. L'organisme apportant sa garantie est choisi par le Titulaire conformément à l'article R2191-41 du Code de la commande publique

Date limite de réception des offres : 06/01/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 06/01/2026 à 12:05

Informations complémentaires : les candidats ne sont pas admis à l'ouverture des plis.

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris

Informations relatives aux délais de recours : Le tribunal administratif territorialement compétent est situé à Paris. Le délai de suspension de la signature du marché est de 11 jours à compter de l'envoi du courrier informant que le candidat n'a pas été retenu. La présente procédure peut faire l'objet : — d'un référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 et R. 551-1 à R. 551-6 du Code de justice administrative (CJA) et pouvant être exercé avant la signature du contrat ; — d'un référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA et R. 551-7 à R. 551-10, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA ; — d'un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles assorti le cas échéant de conclusions indemnitaires et pouvant être exercé par tout tiers dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. Les requérants peuvent éventuellement assortir leur recours d'une demande tendant, sur le fondement de l'article L. 521-1 du CJA, à la suspension de l'exécution du contrat. Les actes détachables du contrat ne peuvent être contestés qu'à l'occasion de ce recours. Le requérant est recevable à former un recours pour excès de pouvoir contre les clauses réglementaires du contrat dans un délai de deux mois à compter de sa publicité. Le requérant peut éventuellement assortir leur recours d'une demande tendant, sur le fondement de l'article L. 521-1 du CJA, à la suspension de l'exécution du contrat. Les personnes lésées par le contrat ou sa passation, peuvent introduire un recours en indemnisation après avoir effectué, le plus souvent, une demande préalable auprès de la personne publique. Au-delà d'un délai de quatre ans à compter du 1er janvier de l'année qui suit celle où la créance sur la personne publique est née, le requérant s'expose à l'opposition de la prescription quadriennale. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application « Télérecours citoyen » accessible par le site <https://www.telerecours.fr/>

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Syctom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Syctom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Syctom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers

Organisation qui traite les offres : Syctom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Fourniture de titres cadeau via carte

Description : Fourniture de titres cadeau via carte

Identifiant interne : 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nature supplémentaire du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 66133000 Services de traitement d'opérations et services de compensation

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 30163000 Cartes accréditives

Quantité : 190

Options :

Description des options : L'acheteur se réserve le droit de recourir à un marché négocié sans publicité ni mise en concurrence préalable pour la réalisation de prestations similaires prévues dans le cadre de l'objet du présent contrat dans les formes et conditions définies par l'article R2122-7 du Code de la Commande Publique. La durée pendant laquelle les nouveaux marchés pourront être conclus, ne peut dépasser 3 ans à compter de la date de notification du marché. Cette faculté constitue une option au sens du droit de l'Union européenne. L'acheteur se réserve le droit de s'approvisionner en prestations définies au présent contrat auprès d'une tierce personne autre que le titulaire à la condition que : - Soit les prestations relevant de l'objet du présent accord-cadre ne peuvent être obtenus directement par le biais du titulaire dans les délais contractuels ou des conditions normales. Tel est le cas notamment d'une rupture de stock, d'une indisponibilité durable d'un service, d'une fourniture, d'un produit ou d'un matériel utile à la réalisation complète des prestations ou d'impossibilité pour le titulaire d'honorer convenablement ses obligations contractuelles. Pour ce faire, le titulaire doit être en mesure d'apporter les preuves justifiant de cette impossibilité et en informer sans délai l'acheteur préalablement ; - Soit, en cas d'urgence ou de circonstances exceptionnelles, dument justifiées, pour lesquelles l'acheteur n'a pas d'autre solution dans l'immédiat que de solliciter une tierce personne pour couvrir son besoin. En tout état de cause, les achats passés auprès d'une tierce personne ne peuvent excéder 5% du montant maximum du marché en € HT. Cette possibilité, constituant une option, n'exonère pas l'acheteur de s'affranchir pour autant des règles relatives à la commande publique qui s'imposent à la consultation d'autres opérateurs économiques susceptibles de répondre au besoin.

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 12 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

Autres informations sur le renouvellement : Le présent marché est conclu pour une durée de 1 an reconductible 3 fois 1 an soit au total 4 ans à compter de la date de notification. La reconduction se fait par tacite reconduction. En cas de non-reconduction, l'acheteur respectera un délai de prévenance d'au minimum deux mois.

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 80,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

Informations complémentaires : Le marché qui sera conclu à l'issue de la consultation sera passé sous la forme d'un accord-cadre mono-attributaire à bons de commande avec les montants suivants par période annuelle: sans minimum et avec un maximum de 20 000€ HT soit au global sur la durée totale (reconductions comprises) 80 000€ HT maximum. Aucune variante n'est autorisée. Concernant le lot 2, une prestation supplémentaire éventuelle facultative est prévue : fourniture de cartes cadeaux rechargeables. La PSE étant facultative, une absence de réponse à celle-ci n'est pas éliminatoire. Pour information et à titre non contractuel, environ 190 cartes cadeaux sont émises au total par an.

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : La transition vers une économie circulaire

Objectif social promu : Autre

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Coût

Nom : valeur économique de l'offre

Description : évaluée sur la base du scénario de consommation

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 20

Critère :

Type : Qualité

Nom : VALEUR TECHNIQUE DE L'OFFRE

Description : évalué sur la base des sous-critères suivants: B.1 Qualité des outils d'aide à l'émission et à la gestion des cartes cadeau (méthodologie de gestion proposée, accompagnement par le service client, description et simplicité d'

utilisation de l'outil de gestion, suivi statistique ainsi que qualité du suivi de la commande) 30% B. 2 Délai d'émission des cartes 15% B.3 Fonctionnalités offertes aux utilisateurs : application mobile, offres complémentaire réduction (billetterie) ... 5% B.4 Nombre et diversité des enseignes acceptant les titres proposés 20%

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 70

Critère :

Type : Qualité

Nom : valeur environnementale de l'offre

Description : évalué sur Composition de la carte/Recyclage et/ou réutilisation des cartes en fin de vie

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 5

Critère :

Type : Qualité

Nom : valeur sociale de l'offre

Description : évalué sur frais de commission pris aux commerçants, et délais de remboursement

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 5

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Date limite de demande d'informations complémentaires : 26/12/2025 à 18:00

Adresse des documents de marché : <https://marches.maximilien.fr/entreprise/consultation/926021?orgAcronyme=d8e>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marches.maximilien.fr/entreprise/consultation/926021?orgAcronyme=d8e>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 06/01/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 06/01/2026 à 12:05

Informations complémentaires : les candidats ne sont pas admis à prendre part à l'ouverture des plis

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Montage financier : Le présent marché est financé sur ressources propres de l'acheteur. Il sera réglé par virement, conformément aux règles de la comptabilité publique. Le délai de paiement est de 30 jours à la date certaine de réception des documents comptables. Pour le lot 2, aucun versement d'avance n'est prévu.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris

Informations relatives aux délais de recours : Le tribunal administratif territorialement compétent est situé à Paris. Le délai de suspension de la signature du marché est de 11 jours à compter de l'envoi du courrier informant que le candidat n'a pas été retenu. La présente procédure peut faire l'objet de : — d'un référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 et R. 551-1 à R. 551-6 du Code de justice administrative (CJA) et pouvant être exercé avant la signature du contrat ; — d'un référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA et R. 551-7 à R. 551-10, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA ; — d'un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles assorti le cas échéant de conclusions indemnitaires et pouvant être exercé par tout tiers dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. Les requérants peuvent éventuellement assortir leur recours d'une demande tendant, sur le fondement de l'article L. 521-1 du CJA, à la suspension de l'exécution du contrat. Les actes détachables du contrat ne peuvent être contestés qu'à l'occasion de ce recours. Le requérant est recevable à former un recours pour excès de pouvoir contre les clauses réglementaires du contrat dans un délai de deux mois à compter de sa publicité. Le requérant peut éventuellement assortir leur recours d'une demande tendant, sur le fondement de l'article L. 521-1 du CJA, à la suspension de

l'exécution du contrat. Les personnes lésées par le contrat ou sa passation, peuvent introduire un recours en indemnisation après avoir effectué, le plus souvent, une demande préalable auprès de la personne publique. Au-delà d'un délai de quatre ans à compter du 1er janvier de l'année qui suit celle où la créance sur la personne publique est née, le requérant s'expose à l'opposition de la prescription quadriennale. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application « Télérecours citoyen » accessible par le site <https://www.telerecours.fr/>

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Syctom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Syctom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Syctom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers

Organisation qui traite les offres : Syctom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Syctom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers

Numéro d'enregistrement : 25750007400030

Adresse postale : 86, rue regnault

Ville : PARIS

Code postal : 75013

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Point de contact : Service de la Commande publique

Adresse électronique : Marchespublics@syctom-paris.fr

Téléphone : +33 140131700

Adresse internet : <https://www.syctom-paris.fr/>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Paris

Numéro d'enregistrement : 17750005500013

Adresse postale : 7 rue de Jouy

Ville : Paris

Code postal : 75004

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse internet : <http://paris.tribunal-administratif.fr>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 0407f46d-984d-4af3-9c87-00a3186d20ea - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 24/11/2025 à 15:30

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 24/11/2025